

**CAHIER DES CHARGES ÉDITEUR
POUR LE CONDITIONNEMENT ET LA LIVRAISON
DES TITRES**

2025



Ce document rassemble toutes les informations utiles pour le conditionnement et la livraison de vos titres sur nos plateformes.

Le respect des normes de conditionnement et de livraison contribue à une distribution optimale de vos produits. Tout écart - code à barres mal positionné, paquetage erroné, palette mal identifiée, planning de livraison non respecté, ... - peut avoir une incidence sur la qualité de leur distribution et, par conséquent, sur le respect des engagements de France Messagerie.

Dès lors, en cas de produit atypique ou de format (titre, conditionnement, paquet etc.) hors des normes définies ci-après, merci de consulter France Messagerie avant toute remise de produit en vue de sa distribution.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce document

1	Les pré requis à votre distribution : quelles informations communiquer et quand ?		3
2	Le produit : l'exemplaire, le plus produit, le code à barres		4
3	Le conditionnement : le paquet, le carton, le présentoir		8
4	Les conditions de livraison : où livrer, quels documents, quelles normes ?		15
5	Le pool palettes		20
6	Vos contacts		21

VOTRE PLANNING DE LIVRAISON

LES PRÉ REQUIS NÉCESSAIRES POUR LE RECEVOIR

Pour que France Messagerie puisse vous adresser un attendu de réception et un planning de livraison, vous devez fournir **3 types d'information** :



Ces informations (ou tout changement les concernant) ne peuvent être prises en compte que si elles ont été communiquées à votre chargé de compte par mail.

Votre planning de livraison doit être validé au plus tard la veille de la livraison pour 10h.

Sans ces éléments, aucun planning de réception ne pourra être généré par France Messagerie et communiqué aux éditeurs.

Pour toute présentation de véhicule sans attendu de réception, France Messagerie se réserve le droit de refuser la livraison.

LE PRODUIT

L'EXEMPLAIRE

Les normes de conditionnement sont définies pour chaque type d'emballage.

Elles garantissent ainsi une distribution optimisée dans le respect du produit.

FORMAT DU TITRE

	Longueur (mm)	Largeur (mm)
Mini (1)	80	50
Maxi (2)	460	340

- (1) En dessous de ces dimensions les produits doivent être servis en présentoirs.
Voir fiche présentoir.
- (2) Au-delà de ces dimensions, les réclamations éventuelles suite à dégradation des exemplaires en distribution ne seront pas acceptées par la messagerie.

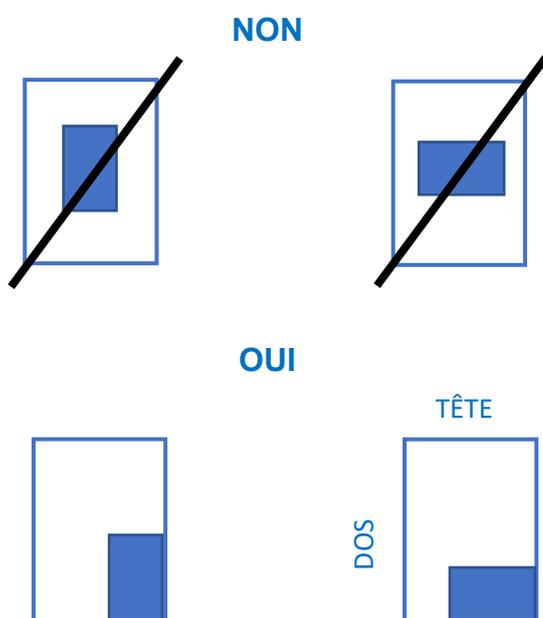
LE PRODUIT

LE PLUS PRODUIT

C'est l'objet publicitaire, promotionnel ou didactique accompagnant chaque exemplaire d'un titre et dont la présence requiert des règles de conditionnement spécifiques.

POSITIONNEMENT

Le plus produit ne doit jamais être positionné au centre d'une page.



- Le plus produit doit être maintenu à l'emplacement prévu
- Le plus produit doit laisser visible le code à barres
- Le plus produit de forme hétéroclite doit avoir la partie la plus volumineuse dans un angle de la publication afin d'éviter le chevauchement

Voir tableau page suivante

CONDITIONNEMENT

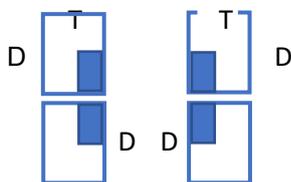
- Le plus produit doit résister à une pression de **800 kg**.
- La résistance du conditionnement unitaire doit garantir son inviolabilité (utilisation du **blister rigide** et non du flow pack).
- Le conditionnement ne doit pas altérer la **lisibilité du code à barres**

LE PRODUIT

LE PLUS PRODUIT (2)

MONTAGE DU PAQUET AVEC PLUS PRODUIT

Catégorie de plus produit	Nombre d'exemplaires par poignée	Nombre de poignées par paquet	Hauteur du paquet
plat mince (<3 mm) au format de la revue	libre	pair	4 < H > 15cm
plat mince (<3mm) inférieur au demi-format de la revue	libre	pair tête-bêche	4 < H > 15cm
plat moyen (> 3 mm) ex : DVD, CD, CD-ROM	libre	pair tête-bêche	4 < H > 15cm
plat épais (>3mm) inférieur au demi-format de la revue. (Exemple : livre)	pair tête-bêche retournée l'une sur l'autre	pair	4 < H > 15cm
variable (>3mm) ex : objet hétéroclite	multiple de 4 avec positionnement identique du produit sur chaque exemplaire		mise en caisse, carton (2)



***AUCUN PRODUIT ENTRANT DANS LA CLASSIFICATION DE PRODUIT
DANGEREUX (NORME ADR) NE SERA ACCEPTE***

- (1) Le paquet ne présentera pas de code à barres apparent
(2) Voir fiche Carton

LE PRODUIT

LE CODE À BARRES

CODE A BARRES FICHE D'IDENTITE DE LA PARUTION

DIMENSIONS

Pour une bonne lisibilité du code à barres, respectez ses dimensions, ainsi que l'épaisseur de ses barres.



Attention, le cadre fait partie du cartouche.

COULEUR DES BARRES ET DU FOND

Le choix des couleurs est important.

La bonne lisibilité de votre code à barres dépend du contraste entre les barres foncées et le fond clair.

Pour lire le code à barres on le balade au moyen d'un faisceau lumineux. La réflexion de celui-ci est plus ou moins importante en fonction du contraste entre les barres foncées et le fond clair. L'intensité lumineuse réfléchie est alors transformée en signal électrique qui permet de restituer les informations lues.

Suivez quelques règles simples.

Le meilleur contraste est toujours obtenu avec des barres noires non tramées sur fond uni blanc, rouge ou jaune, ou tout mélange de ces trois couleurs.

N'utilisez pas de fond tramé noir ou cyan.

Si, pour des raisons de graphisme, vous souhaitez choisir d'autres couleurs, veuillez à ne pas compromettre la qualité du contraste. Reportez-vous simplement aux couleurs recommandées. (voir tableaux ci-contre).

Attention à l'impression.

Le cartouche complet du code à barres doit être imprimé sur votre titre sans aucune modification de ses dimensions, ni de sa forme.

Vous obtiendrez une meilleure qualité si les barres foncées, de préférence noires, sont imprimées en une seule couleur. La superposition de deux couleurs (ex: jaune + cyan) ne permet pas de respecter les tolérances de fabrication des barres qui sont de +/- 0,069 mm, soit 69 micron.

Pour respecter ces tolérances, surveillez l'engraissement de votre impression.

Reportez-vous pour cela aux 2 témoins sur le film.



T1 : si la barre témoin est plus étroite que l'espace entre les deux barres du code, l'amaigrissement est trop important :
→ l'impression sera hors tolérance

T2 : si les barres témoins se touchent, l'engraissement est trop important :
→ l'impression sera hors tolérance.

Si pour des raisons techniques, vous ne parvenez pas à respecter les tolérances de fabrication, nous fabriquerons spécialement pour vous des films avec une réduction de largeur de barres. Contactez nous.

NUMERO DE LA GAMME PANTONE C

POUR LE FOND						
. Warm red		. Rubine Red		. Rhodamine Red		
100	122	143	165	190	219	393
101	123	144	169	191	224	461
102	127	148	170	196	225	486
106	128	149	171	197	230	487
107	129	150	172	198	231	488
108	130	151	176	203	232	489
109	134	155	177	204	236	496
113	135	156	178	205	237	
114	136	157	182	210	243	
115	137	158	183	211	244	
116		162	184	212	250	
120	141	163	185	217	379	
121	142	164	189	218	386	

POUR LES BARRES						
. Reflex Blue		. Process Blue		. Green	. Black	
267	289	314	335	357BB		553
268	293	315	336	412		554
269	294	316	340	413		555
273	295	320	341	426		560
274	296	321	342	433		561
275	300	322	343	446		562
276	301	323	347	447		567
280	302	326	348	539		568
281	303	327	349	540		569
282	307	328	350	541		
286	308	329	354	546		
287	309	330	355	547		
288	313	334	356	548		

LE CONDITIONNEMENT

LE PAQUET

Il constitue l'unité minimale de préparation et de distribution.

DIMENSION

	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (*) (mm)	Poids (kg)
Mini	130	130	40	2
Maxi	460	340	340	15

(*) Pour assurer la stabilité du paquet, sa hauteur maximum doit être inférieure ou égale à la plus petite dimension de base (largeur)

COMPOSITION ET PAQUETAGE

- Conditionnement **identique** de l'ensemble des paquets d'une même édition ou QP qualité papier (impératif).
- Poignées composées d'un nombre **égal** d'exemplaires en tête-bêche (recommandé).
- Paquets constitués d'un nombre **pair** de poignées (recommandé).

EMBALLAGE / CONDITIONNEMENT

Résistant et solide, il offre une sécurité du contenu :

- soit **fardelé sous film rétracté 6 faces** (attention, l'emballage du paquet ne doit adhérer ni aux exemplaires filmés, ni à l'enveloppe de la palette).
- soit confectionné **sous liens plastiques de 8 mm minimum** croisés thermo-soudés avec une protection par coiffe résistante, placée en diagonale des faces du dessus et du dessous.
- soit **en carton**. Voir fiche carton.

LE CONDITIONNEMENT

LE PAQUET (2)

FORME ET RESISTANCE

Le paquet doit être un ensemble parallélépipédique rigide et stable, apte à supporter toutes les manipulations de distribution jusqu'au point de vente.

IDENTIFICATION

Titre mono-édition (ou QP) :

- Si emballage opaque : identification sur l'emballage de la codification et du N° de parution.
- Si emballage transparent : pas d'identification nécessaire si la première de couverture est visible.

Titre multi-éditions (ou QP) :

- Tout paquet aura une **indication de la contremarque de l'édition** symbolisée par un nombre de **2 chiffres de 50 mm** de hauteur minimum (attention à la réversibilité de lecture).
- si emballage opaque : indication complémentaire sur l'emballage de la codification, du numéro de parution

LE CONDITIONNEMENT

LE CARTON

C'est le conditionnement à utiliser lorsque les exemplaires ne permettent pas la confection de paquets. Le carton constitue alors l'unité minimale de préparation et de distribution.

Le carton est le conditionnement de référence pour tout produit à forte valeur ajoutée ou sensible (DVD, CD, produit sous licence, ...).

DIMENSIONS EXTERIEURES DU CARTON

	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (*) (mm)	Poids (kg)
Mini	130	130	40	2
Maxi	460	340	340	15

CONSTITUTION

Confection identique de tous les cartons d'une parution/édition

- **Remplissage maximum, sans vide.**
- **Fermeture solide** pour tout type de carton (adhésif, film...).
- L'adhésif doit avoir une largeur minimum de **5 cm**, être rabattu de chaque côté sur un tiers de la hauteur et être indécollable sans rattachement.
- **Une seule codification** par carton (même produit).
- La gestion de sous conditionnement (SPCB) n'est pas incluse.

LE CONDITIONNEMENT

LE CARTON (2)

RESISTANCE

Adaptée au contenu et supportant les empilements sur 1,70 m de hauteur (*Voir Conditionnement plus produit*).

IDENTIFICATION

Identification sur champ du libellé :

N° de parution / codification / nombre d'exemplaires / contremarque (si multi-éditions) symbolisée par un nombre de 2 chiffres de 50 mm de hauteur minimum (attention à la réversibilité de la lecture).

REMARQUE

***AUCUN PRODUIT ENTRANT DANS LA CLASSIFICATION DE PRODUIT DANGEREUX
(NORME ADR) NE SERA ACCEPTÉ***

LE CONDITIONNEMENT

LA PALETTE

Elle constitue une unité de distribution répondant aux critères suivants :

DIMENSIONS

Palette 800 X 1200mm			
	Standard normes françaises NF H 50-001		Perdue
	PP2 (1)	Autre	
Poids maxi (kg)	800	800	600 (si palette adaptée)
Hauteur maxi (palette comprise)	1,70	1,70	1,70
Echangeable	oui	non	non

(1) voir fiche pool palette PP2

CONFECTION

Les palettes homogènes sont constituées :

- d'une seule codification / Parution (QP)
- d'un même nombre de couches
- d'un même nombre de paquets par couche

et

- sans intercalaire entre les couches, ni cheminée

LE CONDITIONNEMENT

LA PALETTE (2)

PROTECTION

La palette doit être protégée et maintenue d'une des façons suivantes :

- recouverte d'une coiffe et d'une banderole en englobant la coiffe et le support.
- couverte d'un plateau en bois et cerclée par 4 feuillards (non métalliques).
- housée sur toute sa hauteur et rétractée

Les feuillards métalliques pour cerclage sont interdits pour des raisons de sécurité : les palettes avec feuillards métalliques sont refusées lors de la réception.

IDENTIFICATION

La palette doit comporter une fiche au format A4 sur au moins 3 faces précisant :

1/ l'identité du fournisseur imprimeur/brocheur/conditionneur	➔	Brochure de Paris
2/ le libellé du titre, n° de parution	➔	guide des normes N°3
3/ le repérage des éditions dans le cas de multi-éditions (ou QP)	➔	édition 01 (ou QP)
4/ le nombre d'exemplaires de la palette	➔	3 900 exemplaires
5/ la palettisation	➔	palettes de 78 paquets (6 couches x 13)
6/ le paquetage	➔	paquets de 50 exemplaires

LE CONDITIONNEMENT

LE PRESENTOIR

Il constitue le mode de conditionnement permettant la présentation dans le point de vente d'une série d'exemplaires composée soit :

- d'un même titre mono parution
- d'un même titre multi parutions*
- de plusieurs titres d'une même famille*

** Pour le hors Presse uniquement*

PRINCIPE

Le présentoir et son contenu doivent être indissociables avant la mise en vente.

CONDITIONNEMENT

Chaque présentoir – exemplaires + carton de présentation – est à assimiler à un paquet devant suivre les normes de protection, de rigidité et de solidité (protection 6 faces, mise en carton...) (1) (2).

IDENTIFICATION PAR CODES A BARRES

Un code à barres doit être apposé sur chaque exemplaire qui compose le présentoir (prix à l'unité).

Un cartouche comprenant 2 codes à barres sera imprimé sur le présentoir selon le modèle ci-dessous :



(1) voir fiche exemplaire

(2) voir fiche carton

LES CONDITIONNEMENTS DE LIVRAISON

OÙ LIVRER ?

SITE DE DISTRIBUTION DE LIEUSAINT

ENTREPÔT GEODIS

Parc d'activité Parisud
Boulevard d'Italie
77 127 LIEUSAINT

Coordonnée GPS :
48.642900 / 2.552493

- Du lundi au vendredi (*)
- De 6:30 à 17:00

[DLOG-
CPOJ@francemessagerie.fr](mailto:DLOG-CPOJ@francemessagerie.fr)
06 85 27 88 30 ou 06 89 51
73 07 / après-midi : 06 32 80
84 17

(*) sauf jours fériés



CENTRE DE BOBIGNY

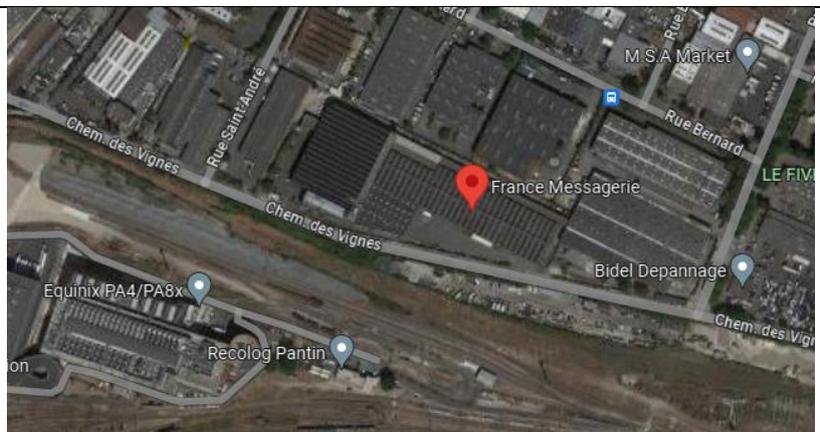
ZI des Vignes
105, chemin des Vignes
93 000 Bobigny
*accès poids lourds : 155 chemin
des Vignes*

- Du lundi au vendredi (*)
- De 6:30 à 12:30

Tel. : 01 57 14 17 17

Réassort : livraison/retrait
sur rendez-vous (du lundi au
vendredi de 6h30 et 12h00) –
contacter votre chargé de
compte

(*) sauf jours fériés



LES CONDITIONS DE LIVRAISON

DOCUMENTS DE LIVRAISON

Pour être acceptée, toute livraison doit être accompagnée des 2 documents suivants et d'un exemplaire du titre (1 ex par QP). Au moment de la présentation du chauffeur à la réception, un horodatage des pièces est systématiquement réalisé.

LETRE DE VOITURE (CRM)

TRANSPORTS GILLES REUILLON						LETRE DE VOITURE NATIONALE	
23, rue Lavoisier - 91540 MENNECY Tél. : 06 87 83 78 37 - 06 99 43 19 61 E-mail : gillesreuillon@orange.fr - SIREN 332 285 725						N° 060520	
DONNEUR D'ORDRE MAURY			Délivré le : 6/10/23		N° véhicule : FMO1234	N° semi : DX420KS	
Instructions du transporteur			Livraison demandée		Date et heure		
NOMBRE	NATURE DES MARCHANDISES	POIDS	LONGUEUR ou VOLUME	VALEUR DÉCLARÉE	DETAIL DES FRAIS	PORT PAYE	PORT DU
33	Palettes presse	917900			Prix du transport Taxe de contreemb.		
					TOTAL H.T.		
					T.V.A		
					TOTAL T.T.C.		
					TOTAL A PAYER		
Matières dangereuses <input type="checkbox"/> Déclaration jointe OBLIGATOIRE Transport sous température dirigée <input type="checkbox"/>		Palettes 80 x 120 <input type="checkbox"/> 100 x 120 <input type="checkbox"/> EUROPE <input type="checkbox"/> AUTRES <input type="checkbox"/> Bacs <input type="checkbox"/> Rolls <input type="checkbox"/>		Rendus à l'expéditeur <input type="checkbox"/> Rendus par le destinataire <input type="checkbox"/> Non rendus à reprendre <input type="checkbox"/>			
EXPÉDITEUR MAURY 45 MANCHECOURT				DESTINATAIRE GEOLIS 77 LIS-SAINT			
CHARGEMENT MAURY IMPRIMERIES SAS EUROLIVRES ROUTE DE PITHIVIERS RN152 45300 LIS-MALESHERBES (MANCHECOURT) TEL. 02 38 34 54 54		ARRIVÉE DATE 6/10/23 HEURE		ARRIVÉE DATE 6/10/23 HEURE		DÉCHARGEMENT GEOLIS 77 LIS-SAINT TEL. 01 71 16 16 12 Tél. 01 71 16 16 12 France Messagerie - 100 rue de France - 75001 Paris	
		DÉPART DATE 6/10/23 HEURE		DÉPART DATE 6/10/23 HEURE			
EXPÉDITEUR Nom, cachet et signature Le...		CONDUCTEUR Nom et signature Le...		DESTINATAIRE Nom, cachet et signature Le...		CONDUCTEUR Nom et signature Le...	

LES CONDITIONS DE LIVRAISON

DOCUMENTS DE LIVRAISON (2)

BON DE LIVRAISON

GROUPE MAURY IMPRIMEUR

BON DE LIVRAISON N° 2194380

EX DESTINATAIRE 1/1
MAURY IMPRIMEUR S.A.S.
Zone Industrielle - 45330 Malesherbes
Tél : 02 38 32 34 34 - Fax : 02 38 32 34 62
Zone Industrielle - 45300 Manchecourt
Tél : 02 38 34 54 54 - Fax : 02 38 34 36 51

REMISS AU TRANSPORTEUR : DAD Trans
LIEU DE LIVRAISON : GEODIS / LIEUSAINT
PARC D'ACTIVITE PARISUD
BOULEVARD D'ITALIE
77127 LIEUSAINT

Le : 03/10/2023
Départ à : 13:25

NOM DE L'OUVRAGE : 273247 SERIE LIMITEE 223
N° COMMANDE CLIENT :
CLIENT : SERIE LIMITEE

Nb. couches : 11
Paq./couche : 8

N° de Palette	Produit	Conditionnement	Exemplaire	Poids
6872 3296	ED GENERALE ->1/7	44p/20e	880 ex	347.0 kg
6872 3299	ED GENERALE ->2/7	88p/20e	1760 ex	688.0 kg
6872 3300	ED GENERALE ->3/7	88p/20e	1760 ex	691.0 kg
6872 3301	ED GENERALE ->4/7	88p/20e	1760 ex	692.0 kg
6872 3302	ED GENERALE ->5/7	88p/20e	1760 ex	709.0 kg
6872 3303	ED GENERALE ->6/7	88p/20e	1760 ex	709.0 kg
6872 3306	ED GENERALE ->7/7	88p/20e	1760 ex	691.0 kg
Nb palettes : 7		572 paquet(s).	11440 ex.	4527.0 Kg.
Nombre de palette : 7 PERDUES 80X120		Poids total brut :	4527.0 kg	
		Exemplaire Total :	11440 ex.	

1. Dès la fin de votre façonnage vous devrez mettre à notre disposition les plats en bois ou en plastique déposés à chaque extrémité des cartouches. Ces plats sont la propriété de Maury-Imprimeur SAS et vous sont laissés en dépôt le temps de la fabrication. En cas de non retour un plat vous sera facturé 1 € pièce hors taxe.
2. Note pour le transporteur : Ce dernier doit rendre le bon de livraison émargé envoyé dans les 2 jours qui suivent la livraison. Toute facture sans un double émargé ne sera pas traitée.
3. Expéditions : Nos livraisons sont faites en fonction de nos disponibilités. En cas de retard ou d'impossibilité de livrer, nous déclinons par avance toute responsabilité, même si les commandes ont été acceptées par nous sous réserve.
En cas de manquant ou d'avarie en cours de transport, le destinataire devra faire toutes réserves auprès des transporteurs ou de la SNCF, réserves à confirmer dans les trois jours par lettre recommandée dont copie à adresser à MAURY-IMPRIMEUR SAS qui le cas échéant exercera les recours contre le transporteur. Sauf stipulation contraire nos expéditions sont toujours faites aux tarifs les plus réduits.
4. Réclamations : Toute réclamation doit être faite dès réception de la marchandise. Rappeler les références du présent bordereau et joindre le bulletin de livraison correspondant.

Le Bon de Livraison doit comporter à minima les éléments suivants :

- Codification France Messagerie du titre
- Libellé du titre
- Numéro de Parution
- Edition / QP (si existante)
- Nombre d'exemplaires livrés
- Détail du conditionnement (décompte palettes, paquets, exemplaires)

LES CONDITIONS DE LIVRAISON

DOCUMENTS DE LIVRAISON (3)

UN EXEMPLAIRE PAR ÉDITION

En plus des 2 documents précédents, le chauffeur doit remettre à la réception un exemplaire de chaque édition (QP) lors de la livraison du titre livraison afin de permettre :

- la reconnaissance du titre et son contrôle.
- l'affectation du quai de déchargement en fonction de sa priorité.
- la pesée et la mesure du produit.

En cas de titre multi-édition, un rappel (contremarque ou inscription manuelle) du numéro de l'édition doit impérativement figurer sur l'exemplaire apporté au bureau pour contrôle.

En cas de plus produit, il est impératif que l'exemplaire soit complet (titre & plus-produit).

LES CONDITIONNEMENTS DE LIVRAISON

NORMES DE LIVRAISON

TPOLOGIE DES VÉHICULES

 Poids Lourds et Véhicules Légers	Remorques surbaissées	
 Tautliners ou caisses rigides	Déchargements sur le coté	

MODALITÉS DE CHARGEMENTS POUR LIVRAISON

 Accès direct aux marchandises	Marchandises gerbées	
 Positionnement des produits les plus urgents aux portes	Déchargement de produits à destination d'autres clients	

MODALITÉS DE DECHARGEMENTS SUR SITE

 Pas d'accès des chauffeurs sur les quais (sauf en cas de remorques «double plancher»)	Chauffeurs non équipés de gilet et chaussures de sécurité	
 Respect des consignes de sécurité	Attitude incorrecte envers le personnel du site	

LE POOL PALETTES

FONCTIONNEMENT

- Il fait l'objet d'un contrat entre imprimeur / brocheur / conditionneur et France Messagerie, administrateur du pool.
- L'adhérent se constitue, auprès d'un fournisseur référencé, un stock (minimum 100 palettes) pour lui permettre d'effectuer ses livraisons dans les centres logistiques France Messagerie ou agréés.
- France Messagerie se charge de la réparation des palettes endommagées ou du changement des palettes non réparables.
- L'adhérent assure chaque année le renouvellement de son stock au titre de sa participation aux frais d'entretien du parc et de la gestion du pool.
- L'adhérent peut à tout moment augmenter, réduire son stock de participation, mettre fin à son adhésion en informant France Messagerie par lettre recommandée 1 mois avant.

NORMES PALETTES PP2

- Standard européen 800 x 1200 mm, correspondant aux normes NF H 50-001.
- En bois (pin maritime).
- Plots rouges marqués PP2.

VOTRE CORRESPONDANT FRANCE MESSAGERIE

Pour tout renseignement, information ou demande d'adhésion, nous contacter par mail :

DLOG-CPOJ@francemessagerie.fr

CONTACTS

PLANNING DE LIVRAISON : CONTACTS ÉDITEURS

Pour toute question relative à votre planning de livraison, nous vous prions de bien vouloir contacter votre chargé de compte.

LIVRAISONS : CONTACTS BROCHEURS ET IMPRIMEURS

Pour toute information concernant les livraisons (confirmation et/ou aléa de livraison) :

Par mail : DLOG-CPOJ@francemessagerie.fr

Téléphone : 06 85 27 88 30 ou 06 89 51 73 07 (matin), 06 32 80 84 17 (après-midi)